(Texte)

## QUESTIONS OUVRIÈRES

ON RÉCLAME UNE ÉTUDE SUR LE CHÔMAGE SAISONNIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre du Travail. Vu l'augmentation du chômage au Canada et surtout dans la province de Québec, le gouvernement a-t-il l'intention de procéder à la formation d'une commission d'experts qui seraient chargés de faire une étude sur le chômage saisonnier comme l'a fait le gouvernement du Québec?

(Traduction)

M. l'Orateur: C'est certainement une question à inscrire au Feuilleton.

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Lamoureux, reprend l'étude, interrompue le mercredi 30 octobre, du bill n° C-95 modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, présenté par l'honorable M. Gordon. Sur l'article 1.

(Texte)

M. Latulippe: Relativement au bill C-95, je disais hier à l'honorable ministre des Finances (M. Gordon), étant donné qu'il avait apporté un soulagement d'impôt aux nouvelles industries qui s'établiront dans les zones désignées régions économiquement faibles, que nous nous réjouissons de cette décision qui touche ces nouvelles industries.

Par ailleurs, j'aimerais appeler l'attention de l'honorable ministre sur la situation de la petite industrie qui existe de peine et de misère et qu'elle aussi serait heureuse de bénéficier d'exemptions d'impôt afin de lui permettre de prendre de l'expansion. A mon avis, il serait plus facile d'aider ces petites industries déjà existantes que d'en construire de nouvelles. Si ces petites industries avaient l'occasion d'augmenter leur capital pour prendre de l'expansion, elles seraient plus aptes à améliorer l'économie de leurs régions. Une telle décision serait par conséquent dans le meilleur intérêt de l'économie canadienne tout entière.

Mais, avec toutes les taxes et les impôts qu'ils doivent acquitter aujourd'hui, il n'est pas facile à nos industriels de faire face à la situation. Nous sommes taxés à 52 p. 100 de la valeur du produit coûtant, et nous approchons la limite d'un désastre économique et politique. Les taxes sont une cause directe du manque d'enthousiasme de la part de nos épargnants qui tiennent gelés tout près de

7 milliards de dollars dans les banques. Il n'est pas payant d'entrer en affaires et de risquer son avenir, de travailler pour faire vivre les bureaucrates qui ne produisent pas et qui augmentent d'année en année d'une manière alarmante.

Comment expliquer la dette nationale du pays, qui se situe à près de 40 milliards de dollars dans un pays où il y a tout près d'un million de chômeurs? Comment expliquer qu'un pays comme le nôtre ne puisse financer une population de 19 millions de personnes quand la France, l'Allemagne et l'Italie, avec un territoire infiniment moins étendu, ravagés par les guerres, peuvent faire vivre sans chômage une population dépassant 50 millions d'habitants et doivent même emprunter de la main-d'œuvre dans d'autrs pays moins industrialisés?

La réponse est simple. Le Canada est asservi par la finance internationale et subit un esclavage économique. L'application des techniques du Crédit social mettrait un terme à cet état de choses pour le bien de tout le monde. La dette nationale, qui est à l'heure actuelle de tout près de 40 milliards de dollars devrait disparaître complètement pour toujours, d'ici dix ans, en se servant de la Banque du Canada.

La politique monétaire préconisée par le Crédit social changerait de fond en comble l'aspect économique du pays. L'activité des travaux publics augmenterait, nos procédés industriels s'amélioreraient, l'exploitation de nos ressources naturelles et leur transformation en produits finis à l'intérieur du Canada connaîtraient un nouveau regain. Nous briserions tous les obstacles dans une telle marche économique. Nous édifierions une économie capable de marcher de l'avant non seulement en temps de guerre, mais surtout en temps de paix.

On ne peut plus penser en termes de vieilles traditions rouillées; nous devons nous servir de notre imagination pour améliorer sans cesse les techniques économiques, industrielles et financières pour la libération de l'homme.

Nous devrions être en mesure de redonner aux provinces leur part de l'impôt pour qu'elles puissent administrer la chose publique en conformité avec les droits acquis à leur entrée dans la Confédération.

Le manque de réalisme du gouvernement actuel est tel que les éléments extrémistes trouvent un terrain propice pour parler d'indépendantisme. Pourquoi? Parce que la province de Québec est la dernière à se relever économiquement.

Ici nous avons une main-d'œuvre abondante, mais nous manquons de capitaux et d'industries de transformation; les injustices qu'entraîne le système actuel sautent aux

[L'hon. M. Pickersgill.]